

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Séance du 23/02/2006 - Convocation du 16/02/2006  
Compte rendu affiché le : 03/03/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	17
Votants	24

**Présents :** M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; M. RODRIGUEZ; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BOUREZG

**Absents représentés :** M. AUROY (pouvoir à M. CHATUT); M. BELLOT (pouvoir à M. MACHURAT); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BROSSARD); Mme ZUILI (pouvoir à Mme MARMONIER); Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme GUERIN); Mme BOUHEY (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. OLLIVIER (pouvoir à Mme GLATARD)

**Absents excusés :** M. MEYER; M. GONDELAUD; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR.

### **Objet : Subvention CCAS**

Le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public communal, perçoit chaque année une subvention de fonctionnement de la commune.

Elle contribue à l'équilibre du budget de cet organisme et peut varier suivant les circonstances.

Après concertation avec le C.C.A.S sur son activité prévisionnelle pour 2006, il est proposé d'allouer une subvention de **255 000 €**.

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget primitif,
- **DECIDE d'attribuer une subvention de 255 000 € au Centre Communal d'Action Sociale de la commune,**
- **PRECISE que cette dépense est prévue au budget primitif (article 65737),**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

**Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 23 février 2006  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.**



*Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 01/03/2006  
Publication ou affichage du 02/03/2006  
Paul LAFFLY,  
Maire.*